VOL. LIII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 23 JUILLET 1924 No. 35

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE [illegible] NITOBA
[illegible] ET IMPRIME
TO[illegible] MERCREDIS

Toutes [illegible]nications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

Est-il possible de plaire à tout le monde en même temps. Nous en doutons fort, s'il faut en juger par la petite expérience que nous avons eu lundi dernier, expérience que nos lecteurs nous permettront de consigner dans les colonnes de notre journal.

Il a plu dimanche la nuit et, lundi matin, l'eau bienfaisante tombait en abondance dans la province.

Nous rencontrons sur notre chemin un vieux rabougri. Belle pluie, n'est-ce pas l'ami? ... Oui, nous répond-il, mais avec cela le prix du blé qui auparavant montait, va maintenant descendre car la récolte sera plus abondante. Charmant, n'est-ce pas, ce bon citoyen!

Belle pluie! nous répétons à un autre un peu plus loin.... Oui, mais elle arrive un peu en retard; il y a déjà grands dommages dans toute la province.

Nous le quittons, puis encouragé par cette réponse, nous songeons à placer la question de nouveau à la première connaissance rencontrée. Ça ne tarde pas. En prenant l'ascenseur, nous répétons l'exclamation: Belle pluie! — Réponse: Ah! cette pluie, il nous la fallait il y a deux semaines, vous allez voir si cette pluie-là ne continue pas pendant deux semaines; après s'être fait sécher par le soleil, on va maintenant se faire noyer.... toujours la même chose dans ce pays-ci; c'est tout l'un ou tout l'autre; pas de milieu... Ouf!... Nous avons arrêté là l'enquête...

Il nous est venu alors à la pensée ces deux fables du bon vieux Lafontaine... nous les donnerons en lecture à nos amis... les plus sages en tireront profit.... quant aux oiseaux de malheur, ils en tireront ce qu'ils voudront.

Le Meunier, son fils et l'âne.

(Fables, Livre III, 1.)
A. M. D. M.

L'invention des arts étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
La feinte est un pays plein de terres désertes;
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.
Je t'en veux dire un trait assez bien inventé
Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.
Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres pour mieux dire,
Se rencontrant un jour tout seuls et sans témoins
(Comme ils se confiaient leurs pensées et leurs soins,)
Racan commence ainsi: Dites-moi, je vous prie,
Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déjà passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé,
A quoi me résoudrai-je? Il est temps que j'y pense.
Vous connaissez mon bien, mon talent, ma naissance
Dois-je dans la province établir mon séjour,
prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la cour?
Tout ce monde est mêlé d'amertume et de charmes
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes.
Si je suivais mon goût, je saurais où buter
Mais j'ai les miens, la cour, le peuple à contenter.
Malherbe là-dessus: Contenter tout le monde!
Ecoutez ce récit avant que je réponde.
J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier et son fils,
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
Allaient vendre leur âne un certain jour de foire.
Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,
[illegible]

Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser?
Je conseille à ces gens de le faire enchâsser
Ils usent leurs souliers et conservent leur âne!
Nicolas, au rebours, car, quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête, et la chanson le dit.
Beau trio de baudets! Le meunier repartit
Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue.
Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien.
Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour, ou le prince
Allez, venez, courez, demeurez en province;
Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

Le Gland et la Citrouille

Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles je la treuve.
Un villageois, considérant
Combien ce fruit est gros et sa tige menue
A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela?
Il a bien mal placé cette citrouille-là!
Eh parbleu! je l'aurais pendue
A l'un des chênes que voilà;
C'eût été justement l'affaire
Tel fruit, tel arbre, pour bien faire.
C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré
Au conseil de celui que prêche ton curé;
Tout en eût été mieux: car pourquoi, par exemple,
Le gland, qui n'est pas gros comme mon petit doigt,
Ne pend-il pas en cet endroit?
Dieu s'est mépris: plus je contemple
Ces fruits ainsi placés, plus il semble à Garo
Que l'on a fait un quiproquo.
Cette réflexion embarrassant notre homme:
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit.
Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme.
Un gland tombe: le nez du dormeur en pâtit.
Il s'éveille; et, portant la main sur son visage,
Il trouve encore le gland pris au poil du menton.
Son nez meurtri le force à changer de langage.
Oh! oh! dit-il, je saigne! et que serait-ce donc
S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et que ce gland eût été gourde?
Dieu ne l'a pas voulu: sans doute il eut raison;
J'en vois bien à présent la cause.
En louant Dieu de toute chose
Garo retourne à la maison.

La célébration de la fête belge a eu plein succès.

Il y eut d'abord messe à 10 h. a.m. à l'église du Sacré-Coeur où le sermon de circonstance fut donné par M. le curé Kwakman.

Assistaient à la messe, accompagnant le président Van Eslander: Son Honneur le Maire, MM. Joseph Bernier, A.-C. de la Lande, A. Prud'homme.

M. Octave Rodtz conduisait le choeur de chant et la population belge était bien représentée.

Dans l'après-midi, grand pique-nique, discours par le Maire, Messieurs Joseph Bernier, Van Eslander, Pirotton.

On s'est bien amusé jusque tard dans la soirée et la fanfare de la Cité qui célébrait le 18ème anniversaire de sa fondation a exécuté durant toute la journée un très joli programme.

Une magnifique procession de chars superbement décorés a parcouru les rues de la ville. En somme très belle journée et beau succès.

LES RACINES PAIENNES DU NATIONALISME ALLEMAND

La recrudescence du nationalisme allemand est, aujourd'hui, un sujet d'inquiétude pour tous les sincères amis de la paix.

Le nouveau président du Conseil français, M. Herriot, si désireux qu'il soit de pratiquer, pour résoudre les problèmes des réparations et de la sécurité, les pacifiques méthodes de la collaboration internationale, n'a pas caché qu'il a cru prudent, dans les circonstances présentes, de s'assurer la collaboration du général Nollet comme ministre de la guerre.

Avant d'arriver au pouvoir, le général Nollet était, en effet, président à la Commission interalliée de contrôle des armements dans le Reich, et, à ce titre, M. Herriot a pu dire de son nouveau collaborateur que c'est "l'homme qui sait le mieux ce qui se passe en Allemagne". Or, il s'y passe des choses assez inquiétantes, les nationalistes allemands ayant mis à profit la suspension, depuis l'occupation de la Ruhr, c'est-à-dire depuis dix-huit mois, des travaux de la Commission de contrôle que présidait le général Nollet.

Les éléments modérés et raisonnables du Reich se montrent eux-mêmes inquiets de ce réveil insolent des forces nationalistes. Ils comprennent que, pour se relever [illegible], l'Allemagne doit pouvoir compter, sinon sur la sympathie, du moins sur la bonne volonté, sur [illegible] des autres peuples. Faut-il [illegible] ainsi qu'elle les méritera?

Le [illegible] allemand est d'autant plus dangereux [illegible] n'est pas seulement d'ordre politique; il est [illegible] plonge ses racines profondément, jusque dans le coeur et l'âme de ses adeptes. N'ose-t-il pas prétendre souvent à l'honneur sacrilège d'être lui-même une sorte de religion et de substituer son culte païen et nationaliste au culte catholique et romain?...

Dans un récent article des Etudes, le R. P. Doncoeur donne de bien douloureux, mais bien suggestifs renseignements sur ce "conflit entre le nationalisme païen et le catholicisme loyaliste en Allemagne". Il note que la crise est devenue si grave que ce ne sont plus seulement quelques jeunes catholiques d'avant-garde, animés d'un vigoureux esprit chrétien et pacifique, qui en dénoncent les pernicieux effets; ce sont des évêques allemands, ce sont les chefs du centre catholique, c'est le docteur Marx lui-même, chancelier du Reich.

"Politique de haine et de passion, absolument inconciliable avec le christianisme", affirmait celui-ci, il y a plusieurs mois déjà. Un évêque, Mgr Keppler, n'a pas hésité même, à ce propos, à prononcer le mot de Kulturkamp tant il est vrai que ce nationalisme se montre violemment agressif contre le catholicisme, le Pape et les autorités ecclésiastiques: "Le ciel porte de redoutables orages, disait le prélat. Les premiers coups de tonnerre d'un Kulturkamp viennent d'éclater.... On commence à donner l'assaut à l'Eglise catholique et l'on entend partout les appels ardents au combat."

On se rappelle, en lisant ces lignes émouvantes, la parole si juste de S. S. le Pape Pie XI sur la noblesse du sentimen patriotitque, mais sur le péril redoutable que constitue le "nationalisme immodéré", — cause, pour les nations, des plus graves dérèglements.

Et voilà pourquoi combattre ce nationalisme païen n'est pas seulement un devoir pour tous les amis de la paix; c'en est un pour tous les catholiques. Puissent les catholiques allemands, chaque jour plus nombreux, répondant à l'appel des plus clairvoyants d'entre eux, le comprendre!

x. y. z.

LA POLITIQUE RELIGIEUSE DE M. HERRIOT

"La France, telle que je la comprends, a le devoir d'agir, non pas par imitation, mais selon les aspirations de son propre génie." Cette tranchante maxime est de M. Edouard Herriot: il s'en prévalait, l'autre jour, pour répondre à l'opposition, qui lui montrait un parterre d'ambassadeurs et de ministres, accrédités auprès de Pie XI par la plupart des Etats, grands et petits. De tels exemples l'intéressaient peu: il voulait, lui, consulter le génie de la France, et lui obéir.

Il serait facile de relever un certain contraste entre l'état d'esprit que M. Herriot portait à Chequers et cette façon soudaine de ne plus tenir compte des réalités internationales, de ne prendre conseil que de soi-même, dès lors qu'il s'agit des rapports avec le Pape, souverain spirituel, souverain désarmé. Mais je veux bien pour un instant, écouter et recueillir, à travers l'histoire, les "aspirations" dont parle M. Herriot.

Le "génie" de la France la portait à se faire représenter auprès du Saint-Siège, aux heures les plus difficultueuses de l'ancien régime: le bon sens attestait que plus les deux pouvoirs avaient de peine à s'entendre, plus ils avaient besoin de causer.

Le "génie" de la France, M. Herriot le sait-il? — la portait à maintenir quelques relations avec la puissance spirituelle, relations discrètes et distantes, mais pourtant effectives, depuis la chute de la royauté jusqu'à l'avènement de Bonaparte. M. Mater, qui fut en matière de politique religieuse un des collaborateurs les plus actifs de M. Aristide Briand publiait l'an dernier un livre qui s'intitulait: La République au Conclave et l'Alliance avec Rome en Temps de Séparation; et ce qui ressortait de ce livre, c'est que la première République — cette République dont jusqu'ici beaucoup d'amis politiques de M. Herriot faisaient dater le "génie" de la France — ne comprit jamais entièrement les rapports, ni avec la Rome de Pie VI, ni avec les cardinaux qui, pendant sept mois d'interrègne, gouvernèrent l'Eglise.

De quelle époque date-t-il donc, ce "génie" de la France, qui exigerait la fermeture de l'ambassade? Existait-il déjà, au temps où Gambetta, Jules Ferry, Waldeck-Rousseau soutenaient qu'elle devait rester ouverte? Il serait assez difficile à M. Herriot d'accuser ces hommes d'Etat successifs d'avoir ainsi passer outre à je ne sais quelles injonctions séculaires du laïcisme national.

Vous voyez où, tout doucement, la chronologie m'accule: elle me force de faire coïncider avec l'avènement du ministère Combes l'acte de baptême — pardon, l'acte de naissance — de ce "génie" si fièrement invoqué. Quelle douloureuse découverte, mais hélas trop prévue! Ecoeurés par la pauvreté intellectuelle du vieux radicalisme, nous assistions avec curiosité, mais non sans inquiétude, à l'effort qu'essayait, pour le transfigurer, un homme de haute et fine culture. L'effort n'a pas duré. J'avais aimé ce geste de M. Herriot, sollicitant et obtenant du conseil municipal de Lyon un vote formel en faveur d'une con[illegible]

(A suivre en page 3)

CLUBS ET SOCIETES

Chez les Belges

Le pique-nique des Belges retardé par la pluie, eut néanmoins son ouverture samedi dernier, et de nombreux citoyens de St-Boniface ont tenu à y assister. La Fanfare de la Cité de St-Boniface mit de suite de l'entrain. La messe du lendemain, dimanche où assistaient S. H. le Maire Swain et Mme Swain, l'hon. Jos. Bernier, M. l'avocat Prud'homme, etc. attira une très grande affluence de monde. A la sortie, un bouquet de fleurs fut offert à Mme Swain, et tous se rendirent, musique en tête, au Club Belge. A 1 h. et demi, le cortège des autos garnies fit le tour de la Cité et se rendit au terrain du Collège où le pique-nique se continua plein d'entrain et de gaieté. Somme toute excellente journée sous tous les rapports.

A. C. J. C.

SEANCE DU 20 JUILLET

Présidait A. Raymond. Mgr Jubinville fut présent à l'assemblée. L'Election eut lieu d'après la manière ordinaire.

Président A. Raymond, réélu.
Vice-prés.: F. Pambrun.
Sec.-Trés.: Raymond Bernier.

5 représentants, 1 par quartier furent élus: Roméo Dubreuil; Samuel Nault; E. Pirotton; M. Souriceau; Jos. Baril.

L.-P. Gagnon propose un vote de félicitations à J.-B. Leclerc, maître des Postes, au sujet de bureaux français. Adopté à l'unanimité.

Lecture des comptes des avocats dans la cause Doucet et de la division de Norwood. A.-C. de la Lande demande pourquoi, dans l'affaire Doucet-McArthur, il a fallu prendre un avocat anglais? Il y a assez des nôtres qui sont bons, excellents même. Le compte de l'avocat anglais sera donné à l'aviseur légal pour étude.

Vote de félicitations de M. N. Bernier à J.-A. Marion pour son attitude et services dans l'affaire de la division.

L'assemblée est ajournée.

L'Union Canadienne

Assemblée des Directeurs du 20 Juillet

Il est décidé de donner le samedi, 2 août, une partie de cartes et différentes attractions en plein air.

MM. Jetras, prés., et A. Pambrun, gérant, se chargeront de réunir des prix.

Une résolution est passée de se montrer très sévère et inexorable pour ceux qui blasphèment dans le Cercle, et de les bannir immédiatement.

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi prochain, 24 juillet.

NOTES LOCALES

Qui aura cette année les prix de la Société d'Horticulture? Inscrivons notre nom sur la liste. Il est de bon genre jardinets à St-Boniface, pourquoi alors ne pas essayer d'avoir un prix? Cela peut [illegible] l'ordre du mérite agricole. Lisez notre annonce à ce sujet.

* * *

All [illegible] que l'on se [illegible] que le gouffre infernal de la rue Water sous le pont du C. N. R. va bientôt disparaître. C'est du moins ce que l'on dit... mais tout ce qu'on dit n'est pas Evangile [illegible]

* * *

[illegible]

L'AFRIQUE-NORD DANS UN VOYAGE IDEAL

C'est le Dr. Bernard qui dans son beau livre "L'Algerie qui s'en va" [illegible] "Labas, à l'horizon, ce golfe radieux, c'est la terre d'Afrique. Au-dessus, rayonne le bleu profond du ciel; au-dessous, avec des reflets verdâtres, dort le bleu profond de la mer. [illegible] transparents [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sur l'algue verte.

Cette vision enchanteresse sera le partage des touristes canadiens qui feront cette année le grand voyage de l'Algerie et de la Tunisie avec retour par l'Italie et la France que les Agences de Voyages Jules Hone ont organisé en coopération avec la Compagnie Generale Transatlantique. Le premier groupe devant quitter le 20 octobre prochain et le second le 20 [illegible]

INFLAMMATION D'INTESTINS

M. [illegible] [illegible]

[illegible] remède pour l'estomac. Ce n'est pas un article de pharmacie, c'est procuré directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LA POLITIQUE RELIGIEUSE DE M. HERRIOT

(Suite de la Page 1)

grégation de missionnaires. Et j'ai confiance encore qu'il ne voudra pas renouveler, comme président du conseil, les erreurs commises en 1904. Lorsque des Béotiens manient la plitique, l'histoire peut avoir quelque indulgence pour leur malfaisante lourdeur; elle aurait plus de rigueurs pour l'Athénien qu'est M. Herriot. Au surplus, il a reçu des mains de son illustre prédécesseur, M. Raymond Poincaré, une France où la paix religieuse prolongeait l'union sacrée; c'est un beau legs. Quelle responsabilité pour celui qui le saccagerait!

* * *

Je ne veux rien saccager, me dira M. Herriot, mais la France, Etat laïque, ne peut pas être représentée auprès du Pape.

Etat laïque, qu'est-ce à dire? Il faudrait pourtant un peu de souplesse dans l'exégèse de cette phraséologie quasi rituelle. Il y a cent vingt-cinq ans, Pie VII insista, sans trève, dans ces pourparlers avec Bonaparte, pour que cette France avec laquelle il signait le Concordat eut toujours un catholique pour chef. Je comprendrais que, de nos jours, M. Edouard Herriot, au nom de sa notion de l'Etat laïque, s'insurgeât contre une telle exigence. Mais nous voyons s'acheminer vers l'Elysée Monseigneur Cerretti, représentant de Pie IX; nous l'entendons féliciter de son avènement à la magistrature suprême M. Gaston Doumergue, un protestant: l'Etat laïque n'est-il pas sauf, plus sauf que jamais?

Lorsque cet Etat, il y a cinq ans, s'en fut demander au Pape Benoît XV de rentrer en rapports avec lui, le Pape consentit, et s'abstint très généreusement, de soulever au sujet des lois dites laïques quelque question préalable. Au lendemain d'une élection présidentielle qui affirme, à elle toute seule, la laïcité de l'Etat, il serait vraiment étrange que la France signifiât au prélat qui tout à l'heure, au nom du successeur de Benoit XV apportait les compliments pour cette élection: "Je ne veux plus causer avec vous."

Qu'on ne nous fasse pas croire que le génie de la France exige de pareilles rudesses. Une minute durant l'autre jour, le coeur de M. Herriot a du souffrir, en constatant qu'à la suite de son discours vingt et un députés de l'Alsace-Lorraine se déclaraient "douloureusement surpris". Accueillante hospitalité, courtois et lumineux rayonnement, pacifique esprit d'assimilation, d'autant plus respectueux qu'il est plus aimant, d'autant plus efficace qu'il sait mieux se faire aimer: voilà les traits du vrai génie de la France, historique, immortel. On eut dit, à entendre l'interprète de ces vingt et un députés, que ces traits attirants, enchanteurs apparaissaient un peu moins distincts, sur le visage de leur chère France.... Et M. Herriot fut visiblement très troublé. Il est trop bon Français pour ne pas se sentir dépositaire du portrait de la France, et pour accepter qu'entre ses mains ce portrait s'estompe de quelques ombres.

* * *

Qu'il prenne un peu de temps pour méditer: il constatera que ses imprudents amis l'ont fourvoyé, en l'obligeant à demander tout d'abord la suppression de l'ambassade et, en second lieu, l'assimilation de l'Alsace-Lorraine à la France, en matière de légisaltion religieuse. Pratiquement, ce programme recèle une contradiction. Prendre la première mesure si l'on veut réparer la seconde ce ne serait rien de moins qu'une incohérente folie.

Imaginons un instant M. Herriot s'occupant de remanier le statut de l'Alsace, à l'encontre des promesses solennellement faites aux Alsaciens. Va-t-il procéder, là bas, comme naguère, chez nous, procéda M. Combes? En supprimant le Concordat, sans avoir négocié avec le Vatican, la République radicale s'engagea dans une impasse; elle ne put éviter des troubles graves qu'en corrigeant à plusieurs reprises une législation trop hâtive, après ces humiliations qu'elle dut ainsi s'infliger à elle-même, il fallut vingt ans et des pourparlers avec Rome, pour que le droit civil et le droit canon fussent mis d'accord. Voilà à quoi l'Etat s'expose lorsqu'il veut à l'écart du Saint Siège légiférer sur l'Eglise.

Il serait plus délicat encore de toucher à l'Alsace religieuse de 1924, qu'il ne le fut de toucher à la France religieuse de 1904. Est-ce le moment de supprimer l'ambassade, la nonciature, de fermer les endroits où l'on peut converser? Les décisions unilatérales de M. Edouard Herriot, les décisions unilatérales de la Chambre du 11 juin seraient ignorées par Rome, comme le furent autrefois celles de M. Combes et la conscience catholique en Alsace les ignorerait également.

L'Allemagne observerait, ricanerait.... L'Allemagne s'amuserait fort en apercevant, dans une Alsace éplorée, un mouvement semblable à celui qu'en 1906 provoquèrent les inventaires. Et l'Alsace, je le sais, aime trop la France de toujours pour ne point pardonner, quoi qu'il advienne, à la France d'un jour; mais la France, elle, ne pardonnerait point à se schefs éphémères d'aussi dissolvantes couleurs.

Je ne veux pas arrêter ma pensée sur ces tragiques éventualités du surlendemain. Je viens de faire un mauvais rêve: je l'écarte. M. Herriot a aimé Barrès; qu'en regardant l'Alsace il se souvienne de Barrès, et que ce souvenir le protège, et nous protège.

Georges GOYAU
de l'Académie Française.
(Le Figaro).